

Identifier son projet de VAE Immobilier

Un projet VAE se construit à partir d'une question simple : quelle reconnaissance souhaitez-vous donner à votre expérience professionnelle ? Pour y répondre, commencez par cartographier les activités que vous exercez réellement, y compris celles qui dépassent l'intitulé de votre poste.

Listez vos missions récurrentes, les dossiers les plus représentatifs, les décisions que vous prenez et les personnes avec lesquelles vous coopérez. En immobilier, un même parcours peut faire apparaître des compétences commerciales, réglementaires, administratives, relationnelles et managériales. L'objectif est de repérer les situations les plus riches plutôt que d'accumuler des exemples similaires.

Interrogez ensuite la cohérence entre votre projet de certification et vos expériences. Les justificatifs doivent être accessibles : documents anonymisés, outils de travail, procédures, attestations, livrables ou descriptions de mission. Cette préparation rend l'échange de positionnement plus utile et permet d'anticiper la construction du dossier.

Repère ENFPI : privilégiez trois à cinq situations professionnelles fortes, précises et documentables.